

'Cérémonie des vœux 2024 :

Esplanade du Lac – Dimanche 14 janvier à 11h00

Madame la députée,

Monsieur le sénateur,

Monsieur le Sous-Préfet,

Monsieur le Président du Grand Conseil du Canton de Vaud,

Mesdames, Messieurs les conseillers régionaux,

Mesdames, messieurs les conseillers départementaux,

Monsieur le Président de Pays de Gex Agglomération,

Mesdames, messieurs les représentants des autorités suisses

Mesdames, Messieurs les Maires,

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames, Messieurs les représentant de la gendarmerie,

Mesdames, Messieurs les représentant du SDIS,

Mesdames, Messieurs les Présidents d'associations,

Mesdames, Messieurs du conseil municipal des jeunes et du conseil municipal des seniors,



Mesdames, Messieurs,

Chères Divonnaises, Chers Divonnais,

Je tiens tout d'abord à remercier le chœur des Myosotis pour ce bel accueil musical. Nous pouvons les applaudir.

En cette nouvelle année, je suis très heureux de vous retrouver si nombreux. Je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année 2024 ! Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, la santé, la sérénité et la réussite dans tous vos projets, personnels comme professionnels.

Le rôle de la municipalité est de vous accompagner chaque jour de l'année pour votre épanouissement et votre bien-être.

Depuis 3 ans, mon équipe municipale concrétise le projet pour lequel vous nous avez élu. Nous l'appliquerons jusqu'en 2026. Ce projet repose sur les 4 axes dont vous êtes maintenant familiers : faire de Divonne-les-Bains une ville Préservée, Apaisée, Rayonnante et Connectée.

Tout d'abord le premier axe : préserver notre environnement et notre cadre de vie.



Si vous avez choisi d'habiter ici, c'est certainement en raison de notre superbe cadre de vie, entre lac et montagne, entre forêts, champs, sources et rivières. Pour rappel, notre première action pour préserver ce cadre de vie s'est traduit dans le plan local d'urbanisme intercommunal adopté en 2020. Il vise à réduire drastiquement les constructions de logements. Depuis 2020, c'est environ 30 logements qui ont été définitivement autorisés par année, soit 5 fois moins que les années précédentes.

Nous avons également fait le choix de lutter contre l'étalement urbain en rendant à la nature 70 hectares constructibles et en décidant d'installer les nouvelles constructions en cœur de ville, en les rapprochant des commerces, services et transports.

Vous le savez, cette philosophie se concrétisera par la transformation du parking en friche derrière la Gare en EcoQuartier qui comprendra 380 logements dont certains seront sociaux, et pour le personnel communal. Nous prévoyons une trentaine de commerces complémentaires à ceux existants, un parking souterrain, de nouveaux locaux pour la police municipale, une crèche, ou encore un cinéma de 3 salles. Nous allons agrandir le jardin public pour les enfants, préserver les grands arbres, en planter plus de 200 nouveaux, et créer un jardin d'eau. Cet



ÉcoQuartier pensé pour les mobilités douces sera aussi exemplaire pour l'efficacité énergétique des bâtiments.

Comme beaucoup d'entre vous, je suis impatient que ce projet se réalise rapidement. Je regrette les recours formés par une association, qui privent les habitants de services qui nous manquent cruellement. En 2023, nous avons obtenu des décisions de justice favorables sur les autorisations d'urbanisme. En 2024, nous espérons que les décisions attendues seront également positives pour concrétiser ce projet essentiel pour notre ville. Aussi, nous continuons encore à améliorer le programme développer les espaces de pleine terre, ou encore créer un foyer inclusif pour personnes handicapées.

Préserver notre cadre de vie, c'est aussi préserver nos arbres et en planter de nouveaux. Durant notre mandat, nous aurons planté 1.500 arbres dont plus de la moitié avant la fin 2024.

Aussi, grâce au Fonds pour l'Arbre, nous avons inauguré en 2023 le Jardin du Pont des îles avec ses 140 arbres de 80 essences différentes. Bravo à cette fondation qui porte des projets concrets et utiles, fait de l'écologie positive, celle en laquelle je crois !



2024 sera une année importante pour les arbres à Divonne-les-Bains puisque nous devrions enfin sortir des contraintes du capricorne asiatique, après 4 ans sans apparition de cet insecte tueur d'arbres qui a fait tant de mal à notre ville.

En 2023, nous avons inauguré les 6 refuges pour les oiseaux que nous avons créé avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Notre label 4 fleurs a aussi été renouvelé. C'est une récompense prestigieuse pour la qualité de nos espaces verts et l'aménagement de nos espaces publics, grâce au travail du personnel communal et des élus.

La préservation de notre ville passe aussi par le développement des mobilités douces. Notre réseau de vélos électriques en libre-service se développe fortement dans les différents quartiers avec désormais 10 stations installées, mais aussi dans les villes voisines du Pays de Gex. La prime à l'achat d'un vélo a également été renouvelé pour l'année 2024.

Grace à l'agglomération et aux autorités suisses, depuis le 10 décembre, les transports publics se sont aussi fortement développés avec une augmentation des bus de plus 40% sur la ligne 814, et de plus 100% sur la ligne 818 ! Davantage de bus aux



heures de pointe, le matin et le soir, en semaine et le week-end, ce sont des trajets plus pratiques et moins de voitures.

En outre, pour rendre les transports publics toujours plus attractifs, nous avons créé une prime transport. En lien avec la plateforme TPG Communes, la ville prend désormais en charge jusqu'à 50% du coût des abonnements.

Pour développer encore les transports publics, nous avons lancé une étude pour la création d'une navette électrique interne à Divonne. Nous espérons sa mise en place dès la fin de cette année.

Aussi, nous poursuivons notre plan d'installation de bornes de recharges électriques et nous avons récemment inauguré une station de véhicules en autopartage située place du Globe, en collaboration avec Pays de Gex Agglo et le Pôle Métropolitain. C'est là un nouveau mode de transport écologique et économique qui rencontre déjà son public !

Vous m'interpellez régulièrement sur le sujet des incivilités routières et du trafic de transit. Pour les endiguer, nous avons souhaité avoir une approche globale et largement concertée : c'est notre schéma de mobilités durables.



Notre objectif n'est pas de pénaliser vos déplacements quand vous amenez vos enfants au gymnase ou allez au centre-ville, mais de mieux encadrer le transit des 20'000 véhicules qui traversent Divonne chaque jour, diminuer les vitesses et les nuisances, et développer les pistes cyclables. Ce plan d'action vous sera présenté en mars prochain.

De plus, depuis le début du mandat, nous avons fait le choix fort de doubler le budget des travaux de voirie, à hauteur de 1,2 millions d'euros par an. Ainsi, en 2023, nous avons rénové la rue des Bains, le chemin de la Toupe ainsi que des portions de la vie de l'Etraz, de l'avenue Marcel Anthonioz et de l'avenue de Genève. Je reviendrai sur la rénovation de la Grande Rue. En 2024, nous continuerons à améliorer nos voiries avec notamment la rénovation de la rue de la Combe de l'eau et de l'avenue du Mont Mussy, entre la gendarmerie et l'étang d'Arbère.

Nous poursuivrons aussi la rénovation complète de notre éclairage public : un investissement majeur afin de passer 100% de nos éclairages en LED, de diviser par 2 les consommations et par 8 la pollution lumineuse. Nous installerons également des panneaux solaires sur l'école primaire du centre, l'école Guy de Maupassant et l'Esplanade du lac, pour produire localement l'énergie que nous



consommons. Un projet pour lequel nous avons obtenu 700.000€ de subventions de l'Etat.

Vous le voyez, nous agissons pour préserver notre cadre de vie.

Le deuxième axe de notre mandat est d'être une ville apaisée, une ville où chacun peut vivre sereinement, en toute sécurité.

La sécurité des Divonnais et des visiteurs est notre priorité. Pour cela, Divonne-les-Bains peut compter sur la Police Municipale la mieux dotée du Pays de Gex : en 2023, nous avons étoffé nos effectifs en recrutant 3 agents en plus de nos 9 policiers municipaux. Aussi, nous sommes heureux d'avoir obtenu le retour des permanences à la gendarmerie, avec désormais 3 demi-journées par semaine. Pour votre sécurité, nous avons également adopté un plan d'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection, en cours de déploiement. Notre engagement pour la sécurité a d'ailleurs été récompensé en novembre dernier par l'obtention du label national « Ville prudente ».

En parlant de sécurité, l'année 2023 s'est illustrée en France par une forte hausse des agressions envers les élus et notamment les



maires. Lorsque que des communes et leurs élus sont attaqués, c'est la République qui est menacée.

A Divonne-les-Bains, nous n'avons pas fait exception à cette triste tendance. Un de mes adjoints, plusieurs collaborateurs de la ville et moi-même avons été victimes d'injures répétées, d'attaques personnelles et même de menaces de mort de la part d'un habitant, actuellement en prison. Je tiens à remercier les forces de l'ordre et services de l'Etat pour leur réactivité et leur professionnalisme. Je continuerai à me battre pour que les agents et les élus soient respectés pour leur engagements au service de l'intérêt général.

Plus largement, je veux dire notre gratitude aux policiers, gendarmes, sapeurs-pompiers, à la croix blanche et bien sûr à tous vos comportements citoyens. Nous pouvons les applaudir.

Une ville apaisée c'est aussi une ville du lien social. Ces derniers mois, l'Hôtel du Jura à Arbère a été converti avec succès en pension de famille pour des personnes en situation sociale difficile, afin de les aider à se réinsérer.

Pour le lien social avec nos séniors, nous avons significativement augmenté le nombre de moments de partages intergénérationnels avec une programmation ambitieuse pour la semaine bleue, les



apéros-guinguette, les spectacles, promenades et les moments conviviaux avec les résidents de l'EHPAD. Avant Noël, nous avons également distribué plus de 600 colis aux seniors pour leur apporter un peu de réconfort. C'est toujours un plaisir pour moi de participer à ces moments de partage avec nos aînés. Je tiens à remercier le Centre communal d'action sociale, l'association des Myosotis et à l'amicale de l'EHPAD pour leur mobilisation.

Mais pour arriver à ce bel-âge, il faut d'abord être en bonne santé. Pour cela, les vœux de la nouvelle année ne suffisent malheureusement pas, il faut des actes forts. C'était le sens de la construction de notre Maison de Santé. Pour enrichir cette offre, nous travaillons actuellement à l'ouverture d'une deuxième Maison de santé.

Aussi, nous avons bon espoir qu'un laboratoire d'analyse médicale ouvre prochainement à Divonne-les-Bains.

Ces établissements sont une réponse de proximité nécessaire, mais non suffisante. C'est pourquoi Pays de Gex Agglo a récemment signé le nouveau contrat territorial de santé, le document-cadre qui rend possible l'amélioration de l'offre de soin. Ce contrat permettra de développer fortement le Centre de soin immédiat situé à Gex et



d'obtenir de nouveaux financements. Des progrès significatifs permis grâce au travail coordonné des élus de Pays de Gex agglomération, de notre députée, de l'Agence régionale de santé et du Gouvernement.

Une ville apaisée est aussi une ville qui offre le meilleur à ses enfants. Pour les jeunes enfants, les difficultés de gardes devraient s'atténuer cette année avec la nouvelle crèche qui verra le jour face à la gendarmerie, et avec une meilleure offre de service dans notre Maison d'Assistantes Maternelles.

Cette année marquera également le début de travaux importants pour deux écoles. À Arbère la cour maternelle sera entièrement rénovée, avec plus de verdure, moins de béton et des jeux plus qualitatifs. Nous rénoverons également l'école élémentaire du Centre, pour en faire une école modernisée, agréable et exemplaire sur le plan énergétique. Ces travaux devraient durer un peu plus d'une année, pour un budget de 4 millions d'euros.

Pour nos enfants, nous continuons nos efforts pour des repas de qualité au restaurant scolaire. La part de produits frais, bio et en circuits-courts continue d'augmenter, à plus de 80% aujourd'hui. Je tiens sincèrement à remercier les équipes du restaurant scolaire



qui proposent chaque jour à nos enfants une alimentation de qualité. Ils ont d'ailleurs reçu un nouveau prix il y a quelques semaines. Nous poursuivons également nos actions contre le gaspillage alimentaire et recyclons les déchets organiques en produisant localement le compost pour l'entretien de nos espaces verts.

Pour nos enfants, nous avons renouvelé en décembre la délégation de service public pour la gestion de nos 3 centres de loisirs et de la pause du midi, en améliorant encore la qualité des animations proposées. Notre nouveau délégataire mettra en œuvre les actions de notre projet éducatif de territoire dans lequel nous mettons l'accent sur l'apprentissage de la citoyenneté. Dès le plus jeune âge, il est important de savoir ce que représentent les mots Liberté, Égalité, Fraternité !

S'il est une façon de s'apaiser que nous chérissons particulièrement à Divonne-les-Bains, c'est la pratique du sport.

2023 a vu de nombreuses actions sportives : la cérémonie des sportifs méritants, le forum des associations, la fête du sport, la soirée des champions organisée chez nous par le Comité Départemental Olympique et Sportif. Nous avons aussi vécu le



premier triathlon divonnais, organisé par l'O'xyrace challenge et l'association divonnaise la Victeam. Ce fut un très bel évènement sportif qui appelle d'autres éditions.

Pendant cette année Olympique et paralympique, la France sera au centre du monde. Avec les labels « Terre de Jeux 2024 » et « Centre de préparation aux Jeux », Divonne-les-Bains participera activement à cette grande fête.

De nombreux moments sportifs nous mèneront jusqu'au 26 juillet, date de la cérémonie d'ouverture. Vous pourrez la vivre dans le Village des Jeux que nous créerons spécialement.

En 2024, l'esprit des Jeux vivra donc pleinement dans notre belle ville, grâce à la mobilisation de tous. Aussi, je suis très honoré de vous annoncer qu'une grande délégation sera basée à Divonne-les-Bains pour sa préparation olympique. Elle rassemble les 17 comités olympiques des pays d'Océanie ! C'est une formidable reconnaissance de notre cadre de vie et de nos infrastructures hôtelières et sportives.

Nous sommes aussi en discussions avec d'autres délégations pour que Divonne-les-Bains soit leur camp de base durant les Jeux.



C'était un de nos engagements de campagne : nous sommes fiers de participer à notre échelle aux Jeux de Paris et fiers de mettre davantage de sport dans la vie de chaque Divonnais.

En 2023, nous avons accueillis le RC Lens en stage de préparation et nous avons signé un partenariat avec l'Olympique Lyonnais : Divonne-les-Bains est maintenant un de leurs centres officiels de préparation.

Dans le même esprit sportif, Divonne-les-Bains et les Offices du Tourisme du Pays de Gex signeront dans les prochains jours un partenariat avec le club de rugby d'Oyonnax.

Je n'oublie pas que nous sommes avant tout une terre de sport grâce à nos associations. Je tiens à remercier tous les bénévoles associatifs car vous avez un rôle essentiel dans le bien-être de tous et dans le rayonnement de notre ville.

Pour mieux accompagner les sportifs de nos associations, nous lancerons prochainement une bourse pour les sportifs méritants.

En terme d'équipements sportifs, la salle de sport ouverte depuis le mois de mai avenue des Voirons a déjà séduit de nombreux Divonnais. Si vous voulez m'y croiser, j'y vais généralement tôt le matin...



Pour offrir toujours plus de place au sport, nous avons récemment voté en conseil municipal la construction du village des associations, pour lequel nous avons été élus. Il comportera notamment un dojo, une salle de danse, une salle de boxe et une salle d'escrime. Entre le gymnase actuel et le collège, ce bâtiment écoresponsable fournira aussi de nouvelles salles pour nos associations.

Enfin, nous avons engagé la rénovation du Nautique. Fin 2024, il deviendra une salle polyvalente modernisée pour les mariages, les anniversaires et les évènements associatifs. Ce sera aussi le premier bâtiment communal bénéficiant d'une rénovation énergétique d'ampleur, le premier d'une longue série.

Je tiens ici à parler de notre piscine, ce joyau patrimonial auquel nous sommes très attachés et qui a besoin d'être fortement entretenu. Depuis 3 ans, nous avons fortement augmenté les travaux d'entretien et de rénovation et nous allons encore accélérer dans les prochaines semaines. J'y veillerai personnellement.

Après la ville préservée et la ville apaisée, **je voudrais maintenant vous parler du 3ème axe de nos actions : la ville rayonnante.**



Pour cela, la culture doit être accessible à tous. Depuis 3 ans nous agissons pour que vous puissiez tous en profiter. Nous avons donc élargi l'offre de la saison culturelle, mis en valeur notre histoire avec la création du parcours patrimoine, encouragé les expositions variées, les concerts de rue et nous continuons d'accueillir des artistes en résidence et des compagnies associées. Cette politique porte ses fruits puisque la fréquentation de la médiathèque et de l'Esplanade du lac est en forte augmentation.

Le festival d'humour « Rires ô Lac » a largement trouvé son public dès la première édition en 2023 et reviendra cette année avec notamment Manu Payet, Laurent Baffie ou Marianne James, et aussi un concours tremplin pour les jeunes humoristes.

En octobre prochain, nous recevrons également le trompettiste Ibrahim Maalouf pour deux soirées exceptionnelles.

Notre ville est également rayonnante grâce à ses nombreux commerces de qualité. Contrairement à une petite musique parfois entendue en ville, le taux de commerces fermés à Divonne-les-Bains est extrêmement faible et dès qu'un local est disponible, nous travaillons à faire venir des commerces complémentaires. Je félicite les nouveaux commerçants qui n'ont pas écouté ce



« Divonne bashing » et qui ont fait le choix de s'installer à Divonne-les-Bains.

Je veux ici féliciter plus largement nos commerçants pour leur dynamisme et pour leur patience. Après plus d'un an de travaux, ils peuvent aujourd'hui, comme vous, profiter d'une Grande Rue rénovée, plus belle, plus attractive et avec 12 nouveaux arbres de haute taille. Nos célèbres marchés retrouvent ainsi un environnement qu'ils méritent.

Le 25 novembre, vous avez été plus de 6.000 à venir admirer le lancement des illuminations de Noël, avec un superbe feu d'artifice.

Au regard de la perte de chiffre d'affaires que ces travaux ont malheureusement pu engendrer, nous avons créé une Commission d'Indemnisation Amiable pour dédommager une partie de ces pertes. C'est aussi cela une politique économique concrète pour soutenir notre tissu commerçant !

Nous accompagnons également nos commerçants dans leur montée en gamme, comme avec la Charte mobilier urbain commerçant et la Charte qualité service que nous finalisons.

Le rayonnement de notre ville passe aussi par des événements d'ampleurs et de qualité. En juin 2024, nous retrouverons la



traditionnelle Fête de la musique. Le 14 juillet, nous partagerons un feu d'artifice de grande qualité. Nous espérons aussi retrouver à cette date l'Équipe de France en finale de l'Euro de football et organiser ainsi une grande fête populaire. Nous vous proposerons également une très belle saison de courses hippiques à l'hippodrome et le festival 'Gourmandiv' reviendra pour une nouvelle édition, après avoir pris une nouvelle dimension cette année, au bord du lac.

En 2024, nous célébrerons également les 60 ans de notre lac, imaginé par Jean Debaud et rendu possible par Marcel Anthonioz, maire de notre ville à cette époque. Ces hommes visionnaires ont façonné notre ville et nous ont légué ce bijou.

Le lac de Divonne-les-Bains est devenu notre patrimoine, notre eau, nos activités sportives et nos promenades ; mais notre lac est aussi notre avenir. Le projet Grand lac, lancé en 2022, dessinera le visage de ce secteur pour de nombreuses années. Nous ferons des abords du lac un grand parc naturel, avec encore davantage de place pour la nature, l'eau, les loisirs et les activités sportives. Ce projet, fruit d'une large concertation avec plus de 900 avis pris en compte, sera échelonné sur 10 ans. La première phase consistera à supprimer une partie du parking situé devant la plage,



créer des espaces verts et équipements sportifs. À terme, 2.000 arbres supplémentaires seront plantés autour du lac et 30.000 mètres carrés de bitume seront rendus à la nature. Bien sûr, l'entretien de l'eau du lac se poursuivra en 2024.

Le rayonnement de notre ville passe aussi bien-sûr par notre Casino. 2024 verra la fin de sa rénovation complète, permise grâce à un investissement majeur de la part du groupe Partouche. Je remercie Monsieur Benhamou pour ce projet d'agrandissement et de montée en gamme, et pour son soutien solide et efficace à de nombreuses actions de la ville. Aussi, je vous confirme que notre belle salle de cinéma réouvrira dès la fin des travaux du Casino. Les tensions passées entre la mairie et le Casino, ont fait place à une relation aujourd'hui respectueuse et apaisée pour travailler ensemble, dans l'intérêt de la ville.

Comment parler de rayonnement sans parler des Thermes. Vous le savez, en 2022, nous avons dû suspendre les cures thermales en raison de l'état dégradé du bâtiment et des fautes de l'ancien gestionnaire. Après de nombreuses analyses, la réouverture forcée de cet établissement aurait coûté plusieurs millions d'euros aux Divonnais chaque année, sans aucune garantie de pérennité. Dans ces conditions, nous avons refusé la politique des rustines



proposées par certains et nous avons fait le choix responsable de suspendre les cures, afin de nous concentrer sur un projet qui redonneront leur lustre à nos Thermes.

Avec un cahier des charges ambitieux nous avons contacté la quasi-totalité des opérateurs de ce secteur en France. Mais depuis plusieurs années, le modèle économique sur lequel reposaient les établissements thermaux avec les cures conventionnées ne sont plus au goût du jour. A ce contexte structurel s'ajoute un contexte conjoncturel, de forte hausse du coût des matières premières et des taux d'emprunt. Les groupes thermaux nous confirment leur grand intérêt pour Divonne-les-Bains mais ils nous disent aussi que notre cahier des charges ne leur permet pas de nous proposer, aujourd'hui, une offre financièrement équilibrée.

Nous entrons donc dans une phase de dialogue approfondi avec plusieurs prestataires, pour trouver une forme juridique plus adaptée au contexte et un projet innovant.

Ce contretemps est fâcheux, mais je me bats sans relâche pour que nous retrouvions une offre thermale digne de Divonne-les-Bains. Je vous confirme à nouveau que la ville ne deviendra jamais Divonne-sans-les-Bains !



Notre rayonnement, ce sont également nos hôtels. Je note d'ailleurs qu'ils ont très bien fonctionné en 2023, malgré la fermeture des Thermes.

Nos hôtels continuent de se développer puisque dans les prochains mois, la Villa du lac sera totalement rénovée, passera de 3 à 4 étoiles et deviendra un véritable centre de bien-être.

Je tiens aussi à vous parler du Château de Divonne. Depuis plusieurs années, nous travaillons étroitement avec le propriétaire pour une rénovation en hôtel-restaurant haut de gamme.

Aujourd'hui, j'ai l'immense honneur et plaisir de vous annoncer que la rénovation du château de Divonne-les-Bains est signée !

Le propriétaire, le Comte de la Foret Divonne a contractualisé avec le groupe hôtelier Centaurus, un groupe familial français, spécialiste du luxe depuis un siècle, qui gère plus de 40 hôtels dont une quinzaine de 5 étoiles et dont la marque « Maison Albar » est réputée dans le monde entier. Je me félicite d'avoir réuni les propriétaires et ce groupe, de les avoir accompagnés dans leurs discussions, et c'est avec enthousiasme que nous vous présenterons prochainement les contours du futur château de Divonne.



Grâce à ce contrat historique pour Divonne-les-Bains, notre château va bénéficier de plusieurs dizaines de millions d'euros d'investissement et notre ville retrouvera dans quelques années un magnifique hôtel de luxe, un restaurant gastronomique et retrouvera l'une des plus belles vues du bassin lémanique, dans ce lieu indissociable de notre histoire et de notre patrimoine.

Pour l'anecdote, j'ai appris que le grand-père de notre nouveau Premier ministre avait épousé Anne-Marie de la Foret Divonne. Nous inviterons donc bien sûr Gabriel Attal à l'inauguration de notre château rénové.

Si certains en doutaient, ces beaux projets confirment que Divonne-les-Bains n'est pas en déclin et que notre stratégie pour le rayonnement de la ville porte ses fruits.

Enfin, le 4^{ème} axe de notre travail est la ville connectée.

Rassurez-vous, je ne serai pas long.

Pour beaucoup d'entre vous, le sujet de la fibre optique est primordial, notamment avec l'essor du télétravail. Après avoir longuement échangé avec le SIEA, chargé de la construction du réseau, nous avons reçu l'assurance que l'installation de la fibre



serait terminée en fin 2024, pour un accès pour tous à la fibre optique à la fin du 1^{er} trimestre 2025.

Pour une ville toujours mieux connectée, nous avons aussi inauguré cette semaine la première antenne 5G de la ville.

Une ville connectée, c'est aussi une ville qui communique mieux avec ses habitants. Après avoir développé et modernisé les réseaux sociaux de la ville et notre journal municipal, 2023 a vu la mise en ligne des nouveaux sites internet de la Mairie, de l'Office de tourisme et de l'Esplanade du lac. L'année dernière, nous avons également réalisé le guide pratique de Divonne-les-Bains, ainsi qu'un bilan exhaustif de mi-mandat, car nos projets, nos actions, nos résultats vous concernent en premier lieu.

En 2024, une application pour smartphone permettra de toujours mieux communiquer avec vous et avec nos visiteurs.

S'il est un moyen de connecter et d'écouter les Divonnais dont je suis particulièrement heureux, ce sont les Conseils de quartier. Ils vous permettent à tous d'être des acteurs de notre commune en étant consultés sur nos projets et en réalisant des actions pour répondre aux besoins de chaque quartier. Nos 4 conseils de quartier viennent d'être renouvelés, avec plus de 120 Divonnais



inscrits. Merci et bonne chance aux nouveaux membres des conseils de quartier, c'est une belle aventure de démocratie participative et constructive !

Pour mener à bien tous ces projets, il nous faut des finances saines et solides. En 2024, nous poursuivrons notre maîtrise stricte des dépenses de fonctionnement et nous continuerons à aller chercher des subventions pour chaque projet, afin d'investir fortement. Aussi, je vous confirme que nous n'augmenterons pas les impôts locaux.

Enfin, avec mon équipe, nous veillons à tisser et entretenir des liens forts avec les communes voisines, françaises et suisses, avec l'agglomération du Pays de Gex, le Grand Genève, le département, la région et l'Etat. Cet important travail, peu visible pour les habitants, est essentiel à la réussite de nos projets.

Je salue d'ailleurs l'ensemble des représentants de ces institutions. Vous savez tous que j'ai à cœur de défendre cette commune et notre territoire. Je vous remercie pour votre écoute.

Pour conclure, je veux également remercier l'ensemble des agents communaux de la ville pour leur travail. Si notre ville est préservée, apaisée, rayonnante et connectée, c'est avant tout grâce à vous, à



votre travail pour le bien collectif 365 jours par an. Nous pouvons les applaudir.

Je veux également remercier les élus qui sont ici aujourd'hui, et leurs familles qui supportent cet engagement. Ce sont des amoureux de leur ville qui ne comptent pas leurs heures pour vous servir. Je suis fier de vous avoir à mes côtés.

Ce matin, vous aurez compris que je suis un maire heureux car notre ville avance, non seulement à travers nos accomplissements individuels, mais aussi par notre capacité à agir ensemble pour notre avenir. En cette nouvelle année, soyons les artisans d'un Divonne-les-Bains préservé, apaisé, rayonnant, connecté.

Je vous souhaite à chacune et à chacun une très belle année 2024 de santé, de bienveillance et d'action. Soyez heureux. Vive Divonne-les-Bains.

Pour terminer cette cérémonie, nous allons maintenant accueillir le ténor à l'Opéra de Genève et chef du chœur cantabile de Crassier, Monsieur Marius Marcu, qui va interpréter un extrait de la Traviata ainsi que la Marseillaise.

